



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 2 octobre 2024

Réunion du conseil mois d'octobre

La réunion du conseil aura lieu **lundi le 7 octobre à 19 hres** dans la grande salle en haut. Voici le projet d'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du 9 et 30 septembre 2024
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Tirage des salles pour la période des fêtes
6. Demande de dérogation mineure - 3015, rue Du Lac
7. Demande de dérogation mineure - 2051, rang Saint-Alexis
8. Remplacement par intérim de la coordonnatrice à la bibliothèque
9. Résolution pour l'adoption du calendrier de conservation
10. Appui au projet provincial « Former, mobiliser et outiller les acteurs de l'eau à la gestion durable des eaux pluviales pour un aménagement durable et résilient des territoires »
11. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-650 autorisant une garderie ou un centre de la petite enfance sur le lot 3 995 485 et abrogeant le règlement numéro 2022-618
12. Modification de la soumission de Les Entreprises Delorme pour la conduite d'eau potable - normes ministère des Transports
13. Soumissions concernant l'inspection du système d'égout
14. Décompte progressif #3 de MGEF pour les travaux au rang Saint-Joseph
15. Décompte progressif #6 de Thorco pour les travaux au réservoir
16. Demande de transfert au Service des loisirs
17. Rapport des états comparatifs au 31 août

Pour de plus amples informations concernant la réunion, nous vous invitons à contacter la directrice générale madame Andrée Neault au 819 374-4525 ou par courriel au andree.neault@st-maurice.ca.

Horaires des édifices municipaux

Le bureau et le garage seront fermés **lundi le 14 octobre 2024** pour l'action de grâce. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 819-690-4446.**

4^e versement de taxes municipales - 15 octobre 2024

Nous désirons porter à votre attention que la date d'échéance pour effectuer le 4^e versement des taxes municipales est le **15 octobre 2024**. Nous privilégions le paiement par internet maintenant disponible avec Desjardins, RBC, Banque Nationale, Banque de Montréal, CIBC, Banque TD et Banque Scotia et Tangerine. Vous pouvez laisser votre chèque dans une enveloppe dans la boîte postale à l'extérieur. Au bureau municipal vous pouvez aussi payer par Interac ou par chèque.



Message de votre bureau de poste

L'hiver arrive à grands pas et plusieurs d'entre vous installez un panneau protecteur pour votre boîte aux lettres. Nous tenons à vous rappeler qu'il doit être à la même hauteur et même égalité que votre boîte aux lettres. Très important, car avec le nouveau véhicule avec lequel nous livrons votre courrier, l'approche à votre boîte est plus difficile. Vous servir en toute sécurité est primordial pour nous. Merci de votre bonne collaboration habituelle.



Offre d'emploi - « Préposé(es) à l'entretien de la patinoire »

Le service des loisirs recherche des préposés(es) à l'entretien de la patinoire. Les préposés(es) devront avoir 16 ans et plus et être **disponibles** de la fin décembre à la mi-mars.

Tâches: Entretien de la patinoire et toutes autres tâches connexes.

Compétences: Débrouillard, responsable, ponctuel et ayant le sens des responsabilités.

Faire suivre votre CV avant 12h vendredi le 15 novembre 2024 à l'attention de madame Karine Dufresne par courriel à : infocitoyens@st-maurice.ca

1^{ère} Collecte de feuilles mortes dans des sacs transparents, oranges ou papiers



La Municipalité fera une **première collecte de feuilles mortes lundi le 21 octobre prochain**. Veuillez mettre vos sacs de feuilles la veille en bordure du chemin afin qu'ils soient ramassés le lendemain. Pour être ramassé, chaque sac ne devra pas excéder 50 livres et seulement les sacs de feuilles seront ramassés cette journée. Vous pouvez aussi pour mettre les feuilles mortes dans les bacs à compost. Il y aura aussi une **deuxième collecte lundi le 11 novembre prochain**.

Abri temporaire d'hiver pour automobile

Du 1^{er} octobre au 30 avril de l'année suivante, il est permis d'ériger un abri temporaire pour un véhicule automobile aux conditions suivantes:



- il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- il peut empiéter sur la profondeur de la marge avant jusqu'à 1 m (3,3 pi) du trottoir ou 2 m (6,6 pi) de la ligne d'emprise de rue s'il n'y a pas de trottoir;
- il ne doit pas avoir une superficie supérieure à 30 m² (322,9 pi²);
- la hauteur maximale permise est de 3 m (10 pi);
- la marge latérale minimale du côté de l'abri d'auto est fixée à 1,5 m (5 pi) des limites du terrain;
- les éléments de la charpente dudit abri seront en tubulures démontables et devront être bien ancrés au sol;
- seuls sont acceptés comme revêtement, la toile ou tout autre revêtement similaire spécifiquement manufacturés à cette fin.

Pour plus d'information veuillez contacter monsieur Yves Laflamme au 819-374-4525 ou au ylaflamme@st-maurice.ca

Cette invitation est pour toutes les communautés de la zone des Chenaux

Savais-tu que : En tant que PARENT, ADO OU ADULTE il y a plusieurs façons offertes de débiter ou approfondir ta relation avec Dieu ou peut-être compléter une démarche commencée jadis.

- **Tu te demandes : Dois-je faire baptiser mon enfant ?**
Il y aura bientôt des rencontres d'information pour les demandes de baptême.
- **Tu te demandes en tant que grands-parents :**
Ais-je un rôle dans l'Éveil des petits ?
- **Tu te demandes : Quand inscrire mon enfant à ce qu'on appelait avant la catéchèse et comment se fait maintenant la formation avec les jeunes et leur famille. Où, quand et à quelle fréquence les rencontres ?** Il y aura deux soirées d'informations : le lundi 28 octobre 19h30 à la sacristie de Sainte-Anne-de-la-Pérade ou le **mardi 29 octobre à la sacristie de Saint-Maurice**. Cette invitation est pour toutes les communautés de la zone des Chenaux. On vous y attendra.
- **Tu aimerais en savoir plus pour être capable d'avoir ta propre opinion sur l'importance de Jésus dans la vie et pas seulement ce que tu entends sur l'Église.**
- **Tu aimerais discuter sur le sens des Paroles que Jésus nous a laissé avec les fiches « L'Aventure de l'Évangile ».**
- **Tu aimerais en savoir plus sur la Bible en suivant des cours.**
- **Tu as un projet de mariage !**

Alors informe-toi, il y a possibilité de répondre à tes besoins. Si tu as d'autres questions n'hésites pas! Laisse un message au bureau du presbytère de Sainte-Geneviève au 418-362-2616 poste 3 ou appelle madame Odette Soucy, coordonnatrice de la pastorale paroissiale au 819-668-6737.